

COMITÉ CONSULTATIF DE LA GESTION ÉCONOMIQUE

Rapport de la réunion

9 mai 2001
Édifice Sir Charles Tupper, pièce C554
2720, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Coprésidents : Wendy Sexsmith, ARLA Bob Friesen, FCA (absent)

Participants : Jay Bradshaw, BASF Chuck Beach, S. C. Johnson
Charles Milne, ICPC Shannon Coombs, ACMSC
Jean Szkotnicki, ICSA Dean Thompson, CCH
Rick Smith, DowAgro Sciences Shirley Archambault, CCH
Robert Woods, ARLA Janet Taylor, ARLA

Observateurs : Bill Boddis, AAC Randy Legault, CT
Garth Patterson,
Saskatchewan Pulse Growers

Secrétaire : Geraldine Graham, ARLA

1. Introduction

Wendy Sexsmith, de l'ARLA, souhaite la bienvenue aux participants, qui se sont présentés.

2. Réévaluation/FQPA

Mise à jour et progrès

Janet Taylor, de l'ARLA, a présenté une mise à jour sur la réévaluation des insecticides de type organophosphate, du lindane, des principaux pesticides pour pelouses, des insectifuges individuels, des agents de conservation du bois industriels, ainsi que des peintures antisalissures à base de composés organostanniques. À cause du virus du Nil occidental, on a haussé la priorité de la réévaluation des insectifuges. On achève un document de consultation sur le chlorpyrifos,

qui pourrait servir de modèle pour les autres organophosphates. Les autres priorités, par ordre décroissant, sont les pesticides pour pelouses et les utilisations agricoles des organophosphates appliqués sur les grandes cultures.

L'ARLA continue à élaborer, pour la réévaluation, un processus plus transparent et faisant appel à la participation, et elle doit collaborer à ce processus avec tous les intervenants.

Par suite d'un règlement hors cour avec le NRDC (Natural Resources Defence Council), l'EPA s'est engagée à achever l'évaluation cumulative des organophosphates d'ici la fin de décembre 2001. L'ARLA doit être en mesure de répondre à toute annonce par les États-Unis de mesures faisant suite à cette évaluation.

Les questions relatives aux LMR peuvent poser des problèmes, notamment dans des cas où l'EPA révoque des tolérances pour des produits qui peuvent être importés du Canada aux États-Unis. Si les données à l'appui sont insuffisantes, l'ARLA doit proposer la révocation des LMR visant les importations, comme aux États-Unis. L'ARLA doit rencontrer les autres ministères à la mi-mai et entreprendre une consultation élargie, pour laquelle on doit utiliser un ensemble de sommaires. On prévoit des conférences téléphoniques et /ou des réunions, selon les besoins.

On note un autre problème, le manque fréquent d'études sur les résidus appuyant l'utilisation des LMR pour les utilisations canadiennes. Toutefois, on peut utiliser les données de surveillance, si elles sont disponibles, pour les évaluations des risques alimentaires.

Discussion

Il est essentiel d'obtenir des informations sur les utilisations critiques des produits réévalués. Aux États-Unis, la plus grande partie de ces travaux est faite par les demandeurs d'homologation et les producteurs agricoles, ainsi que par l'EPA.

En réponse à une question, on a indiqué qu'environ 60 employés de l'ARLA travaillent actuellement à la réévaluation.

3. Statistiques concernant les demandes

Rapport sur le rendement / Calendriers

Wendy Sexsmith, de l'ARLA, a présenté les dernières statistiques pour la période du 1^{er} avril 2000 - 31 mars 2001, par rapport aux quatre dernières années (voir la projection de transparents jointe). En 2000-2001, on a reçu 3565 demandes, notamment 54 de la catégorie A (20 nouvelles matières actives et 34 préparations commerciales connexes, LMR pour les importations ou nouvelles utilisations importantes). Il arrive souvent que les demandes ne soient

pas faites l'année même de la réception. En 2000-2001, on a fait 3265 demandes, et 86 % des décisions furent positives; 85 % des demandes de la catégorie A, 89 % des demandes de la catégorie B et 93 % des demandes de la catégorie C étaient conformes aux normes de rendement pour la durée des examens.

On a présenté un indicateur proposé de la qualité des demandes, soit le pourcentage des demandes qui réussit l'essai de dépistage au premier essai. En 2000-2001, pour les catégories A, B, C, D et E, ces pourcentages étaient de 38, 60, 59, 92 et 97, respectivement (voir la projection de transparents jointe pour la définition des catégories).

Discussion

On s'accordait généralement pour dire que l'indicateur de qualité des demandes proposé était utile.

Les consultations avant la demande devraient permettre d'améliorer la qualité. Les procédures de contrôle de la qualité jouent un rôle important dans l'industrie pour garantir que les demandes sont complètes, ainsi que pour le contrôle de la qualité à l'intérieur de l'ARLA, afin d'assurer l'homogénéité du processus de l'examen préliminaire.

Le facteur le plus important pour l'industrie est la prévisibilité. Selon certaines indications, il semble qu'une fois les demandes acceptées pour examen, les calendriers pour cet examen sont devenus plus prévisibles, ce qui favorise le respect des normes de rendement.

4. Demandes subordonnées

Mise à jour

Wendy Sexsmith, de l'ARLA, a déclaré qu'on n'avait pas noté de progrès depuis la dernière réunion, au cours de laquelle on s'est engagé à préparer une ébauche de politique pour consultation avec l'industrie.

Discussion

Charlie Milne, de l'ICPC a déclaré que l'industrie prépare une proposition dont elle aimerait discuter avec l'ARLA. Ces deux organismes doivent s'entendre sur la date d'une éventuelle réunion, à laquelle seront invités d'autres intervenants.

5. Présentation ou non d'un avis

Mise à jour

Karen McCullagh, de l'ARLA, a présenté un aperçu de la directive réglementaire sur la présentation ou non d'un avis (DIR2001-04), qui vient d'être publiée le 27 avril 2001 (voir la projection de transparents jointe). Le programme étendu entrera en vigueur six mois après la date de la publication, soit le 27 octobre 2001, à l'exception de certains éléments concernant les produits de formulation, qui ne seront pas mis en oeuvre avant que la politique sur les produits de formulation ne soit finalisée.

Discussion

La politique est maintenant prête, et l'industrie et l'ARLA s'en réjouissent.

6. Politique proposée sur les produits de formulation

Mise à jour

Diana Somers, de l'ARLA, a présenté un aperçu de la nouvelle politique sur les produits de formulation, qui est presque prête (voir la projection de transparents jointe). De façon générale, cette politique est harmonisée avec celle de l'EPA. En 2000, on a diffusé la politique proposée pour consultation; on a tenu compte des commentaires reçus et on les a incorporés selon leur pertinence dans cette politique, qui doit entrer en vigueur six mois après la publication de la directive d'homologation.

L'ARLA a mis sur pied un équipe pour les produits de formulation, qui doit s'occuper de l'application de la politique sur les produits de formulation. On prépare actuellement des procédures normalisées d'exploitation et on définit les paramètres de la base de données.

Discussion

Les États-Unis sont en train de réviser leurs politiques concernant la divulgation des produits de formulation, et ils pourraient bientôt préconiser la divulgation complète. L'industrie a suggéré la création d'un petit groupe de travail pour examiner cette question. On a déjà discuté de l'idée d'un groupe de travail au Conseil consultatif sur la lutte antiparasitaire (CCLA), mais on l'a rejetée. Le CCGE a recommandé qu'on reprenne l'examen de cette question lors de la prochaine réunion du CCLA.

L'industrie a suggéré qu'il pourrait y avoir des ententes entre l'ARLA, Environnement Canada et Santé Canada pour le partage des examens des données présentées en application de la LPA et de la LCPE, respectivement. La permission de l'industrie serait requise pour le partage des données. Toutefois, les exigences en matière de données pourraient ne pas être les mêmes aux termes des deux lois. L'ARLA a accepté de faire un suivi pour tenir compte de cette suggestion, bien qu'il soit possible qu'elle en ait déjà tenu compte.

On n'a rien décidé concernant la question des tarifs.

7. Protection des données

État d'avancement des travaux du groupe de travail du CCGE

Charlie Milne, de l'ICPC, a présenté une mise à jour sur le développement d'une nouvelle politique proposée de protection des données (voir la projection de transparents jointe).

Janet Taylor, de l'ARLA, a déclaré qu'un groupe de travail de l'interne examine les aspects juridiques de la politique proposée et les autres questions de procédure, par exemple le processus d'arbitrage, afin de préparer un document pour consultation publique.

8. Présentation du concept

État d'avancement des travaux

Charlie Milne a fait le point sur la question de la collecte de l'excès d'adjuvants (voir la projection de transparents jointe). Depuis la dernière réunion du CCGE, le Conseil de direction de l'ICPC a accepté de poursuivre ses activités visant à résoudre cette question d'ici 2005. Toutes les six firmes concernées ont communiqué leurs plans à l'ARLA.

9. OCDE / ALENA

Formats de l'OCDE/ Atelier sur le partage des tâches / Examens conjoints

Wendy Sexsmith, de l'ARLA, a présenté une mise à jour sur les points ci-dessous (voir la projection de transparents jointe).

Le format de l'OCDE est maintenant prêt et accepté par l'ARLA. Une équipe de l'ARLA fera part de son expérience à des fonctionnaires de l'EPA.

L'OCDE a organisé un atelier sur le partage des tâches en février 2001. On a conclu que, dans le monde entier, la tendance est au partage des tâches. Pour l'industrie, le défi consiste à profiter des occasions en facilitant le partage des données entre les organismes de réglementation. Par exemple, une lettre d'entente, jointe aux demandes d'homologation, permettant à l'ARLA de discuter de celles-ci avec d'autres organismes de réglementation. À la fin du processus, l'approbation d'une monographie pourrait inclure la permission de la communiquer à d'autres organismes de réglementation.

Maintenant, le programme des examens officiels conjoints porte notamment sur la réduction des risques des agents chimiques, des agents microbiens, des phéromones, des produits de remplacement de l'OP, du bromure de méthyle et du lindane, ainsi que de ceux d'autres nouvelles substances actives pour lesquelles on négocie des calendriers au cas par cas. On a mis sur pied des projets pilotes destinés à étendre le programme aux usages limités et aux produits génériques. Dernièrement, l'EPA a facilité le programme d'examens conjoints en acceptant que ces demandes ne soient pas comptées parmi les cinq demandes qu'une société peut faire chaque année.

La consultation préalable à la présentation de la demande est essentielle pour la gestion de la demande dans les deux pays. On prépare actuellement des procédures révisées pour les examens conjoints.

Wendy a aussi présenté un sommaire des demandes d'examens conjoints remplies et des demandes qui auraient pu profiter d'un partage des tâches non officiel, ainsi que des demandes faisant actuellement l'objet d'examens conjoints ou d'un programme de partage des tâches. Les examens conjoints et les tâches partagées représentent 50 % des demandes de la catégorie A actuellement examinées par l'ARLA.

Discussion

L'utilisation du format de l'OCDE devrait être profitable pour l'industrie, car il permet de présenter une demande dans plusieurs pays. Comme l'industrie et les organismes de réglementation manquent d'expérience avec ce format, il a été suggéré de préparer un plan de transition pour promouvoir l'utilisation universelle d'un seul format, celui de l'OCDE.

On doit résoudre le problème de la plus longue durée du processus réglementaire prévu pour les LMR au Canada, par rapport à celui prescrit pour les tolérances aux États-Unis, afin de tirer le maximum d'avantages des examens conjoints. L'ARLA y travaille.

Modèles

Diana Somers, de l'ARLA, a décrit une proposition concernant l'utilisation de modèles pour améliorer la qualité des sommaires des données (niveau II et niveau III) qui sont requis pour le dossier de l'OCDE (voir la projection de transparents jointe). L'ARLA utilise des modèles parallèles pour l'examen des demandes et elle prépare des monographies. Ces modèles permettent d'améliorer l'efficacité dans l'industrie et à l'ARLA. Ils sont développés par le GTT de l'ALENA sur les pesticides. L'ARLA a proposé que ces modèles d'examen soient incorporés dans les exigences relatives aux dossiers de l'OCDE.

Ces modèles seront bientôt disponibles sur le site Web de l'ARLA. Certains modèles de cette série sont aussi destinés à faciliter la présentation de sommaires sous forme de tableaux, ainsi que la sélection des paramètres toxicologiques.

Discussion

L'ARLA est prête à rencontrer les demandeurs pour les conseiller sur l'utilisation des modèles. De plus, on a déjà tenu un atelier à ce sujet, et d'autres sont prévus. On a suggéré d'envoyer le calendrier des ateliers à tous les titulaires d'homologation.

Demandes en format électronique

Carmen Krogh, de l'ARLA, a présenté un aperçu du système électronique de transmission et d'évaluation des dossiers (EDDEnet) (voir présentation jointe). Ce système est compatible avec les modèles de l'industrie et de l'ARLA. Les demandes doivent être en format PDF normal. L'ARLA collabore avec l'EPA et l'Union européenne à l'harmonisation des systèmes électroniques.

À l'ARLA, la conception et la préparation des documents d'orientation pour les demandes électroniques sont terminées; on accepte les demandes en format électronique (intégral ou partiel) pour toutes les catégories de demande. On a noté un gain d'efficacité de 23 % avec les premiers formats électroniques, par rapport au format papier.

En janvier 2001, on a diffusé une note réglementaire sur les formulaires électroniques. On offre également un moteur de recherche pour les étiquettes, qui devrait aussi servir aux recherches d'informations sur les produits dès juin. On travaille à la mise au point d'une fonctionnalité d'examen électronique des étiquettes. À cette fin, il faudrait que les étiquettes soient présentées en format PDF. On offre également des didacticiels sur cédérom.

Discussion

En réponse à une question, on a déclaré que les signatures numériques sont acceptées.

Il faudra traiter un plus grand nombre de demandes électroniques avant de pouvoir tirer des conclusions finales au sujet des gains d'efficacité.

10. Formats de l'OCDE pour les catégories B et C

Présentation de l'industrie

Chuck Beach, de l'ACMSC, a présenté une proposition pour une initiative EPA/ARLA/OCDE concernant l'utilisation du format OCDE pour les demandes de catégorie B et C (voir la projection de transparents jointe).

Discussion

L'ARLA a convenu de travailler avec l'ACMSC sur un projet pilote possible. L'ACMSC doit mettre au point une demande pilote qui sera examinée avec l'ARLA.

11. Initiative du « Gouvernement en direct »

Mise à jour

Carmen Krogh, de l'ARLA, a présenté un aperçu de l'initiative du « Gouvernement en direct » annoncée lors des discours du Trône de 1999 et de 2001 (voir la présentation jointe). Des travaux déjà en cours à l'ARLA, portant sur les demandes électroniques, etc., appuient cette initiative et devraient permettre à l'Agence de devancer de peut-être trois ans l'échéance de 2004.

12. Importations pour le Programme d'importation de produits antiparasitaires en vue de la fabrication suivie de l'exportation (PIPAFE)

Calendriers des objectifs de rendement

Chuck Beach, de l'ACMSC, a décrit les problèmes rencontrés avec le processus PIPAFE actuel (voir la projection de transparents jointe). Le problème vient du fait que les modifications apportées à une homologation PIPAFE et aux demandes PIPAFE qui comportent des erreurs sont traitées comme des demandes de la catégorie C, pour lesquelles les normes de rendement ont des objectifs à plus long terme.

Discussion

L'ARLA doit surveiller attentivement la prochaine demande PIPAFE afin de déterminer l'origine du problème. L'ACMSC doit notifier Wendy Sexsmith lorsque la prochaine demande sera faite.

13. Étiquetage du CCCR / Harmonisation

Présentation de l'industrie

Shannon Coombs, de l'ACMSC, a présenté un aperçu de l'ébauche des nouveaux règlements proposés en application de la *Loi sur les produits dangereux*. L'industrie recommande que l'ARLA adopte les mêmes nouveaux critères pour les pesticides à usage domestique et les règlements visant les fermetures à l'épreuve des enfants.

Discussion

Brenda Linke, de l'ARLA, a déclaré que les travaux sur le Système harmonisé à l'échelle mondiale avancent rapidement et qu'ils auront un impact sur la version finale des règlements du CCCR. C'est pourquoi l'ARLA ne peut prendre aucun engagement concernant l'adoption du CCCR pour l'instant.

On convient qu'il serait souhaitable qu'il n'y ait qu'un seul système d'étiquetage pour tous les produits de consommation. Les ministères travaillent au développement d'une position canadienne pour les négociations internationales. Le but visé est l'adoption au Canada du Système harmonisé à l'échelle mondiale pour les produits de consommation contenant ou non des pesticides.

L'industrie souhaiterait qu'il y ait un forum unique au Canada où elle pourrait faire connaître son point de vue concernant l'initiative du Système harmonisé à l'échelle mondiale.

14. Rapport financier

Robert Woods, de l'ARLA, a distribué un sommaire des ressources actuelles attribuées à l'ARLA, par secteur d'activité, pour une période de quatre ans prenant fin le 31 mars 2001 (pièce jointe). En 2000-2001, le budget était d'environ 29,5 millions de dollars (recouvrement des coûts, 7 M \$; affectations de Santé Canada, 20,5 \$; affectations d'Agriculture et Agroalimentaire, 2 M \$).

Discussion

On a demandé un rapport sur le programme de conformité pour la prochaine réunion du CCGE.

15. Plan de travail

Examen et mise à jour

On a examiné le plan de travail et on y a apporté les modifications nécessaires (pièce jointe).

16. Conclusion

La prochaine réunion est prévue pour le milieu de l'automne (date provisoire : 1^{er} novembre 2001).